

PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

ÉCOLE GABRIELLE-ROY 2021-2022

Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec le comité santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année, Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

ÉCOLE : Gabrielle-Roy

DATE D'ÉLABORATION : 1^{er} septembre 2021

DATE DE RÉVISION : 28 mars 2022

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTION DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES	
Transport et autobus	<p>Nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x par jour ▪ Les autres surfaces seront désinfectées 1x par jour ▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfecter les surfaces lorsqu'elles sont sales ▪ Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles. <p>Ventilation Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet.</p> <p>Distanciation Les élèves seront dispersés le plus possible dans l'autobus si des sièges vides sont disponibles.</p> <p>Mesures d'hygiène personnelle <i>Les stratégies suivantes seront utilisées pour encourager les conducteurs d'autobus et les passagers à pratiquer l'hygiène des mains avant et après le transport :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apposer des affiches de rappel de lavage des mains et de la bonne étiquette respiratoire ▪ S'assurer d'avoir le nécessaire pour le nettoyage/désinfection des mains en tout temps <p>Masques Le port du masque est maintenant facultatif et demeure une décision personnelle. On doit appuyer et respecter le choix de chaque personne.</p>

<p>Entrée à l'école</p>	<p>Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades 3. Étiquette respiratoire 4. Respecter l'espace personnel des autres <p>Les méthodes de communications suivantes seront utilisées pour assurer l'information de tous :</p> <p>Tous : Publication du plan sur le site web de l'école Personnel : Vidéo / formation / orientation / rappels (obligatoire) Parents : Info parents / courriels Élèves : Rappels / affiches / modélisation des bonnes habitudes en salle de classe</p> <p>Des rappels visuels seront apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades
<p>Visiteurs</p>	<p>Protocole pour visiteurs : Tous les visiteurs sont encouragés à prendre un rendez-vous par courriel ou téléphone avant leur venue.</p> <p>Les visiteurs devront respecter les mesures suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades 3. Lavage des mains au besoin pendant leur visite (ex. avant de manipuler de la nourriture, après être allés aux toilettes, etc.) 4. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire 5. Respecter l'espace personnel des autres <p>Stratégies qui seront mises en place pour assurer la communication des mesures / plan aux visiteurs :</p> <p>Personnel itinérant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Personnel suppléant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Visiteurs : Publication du plan sur le site web, rappels visuels</p>

<p>Protocole de développement de symptômes à l'école</p>	<p>Gérer un élève développant des symptômes :</p> <p>Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ▪ Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants) https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf ▪ Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque ▪ Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ▪ Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ▪ Assurer la supervision des jeunes élèves ▪ Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puissent y entrer <p>***Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion du traçage et avisera le CSF des mesures additionnelles à mettre en place le cas échéant.</p> <p>Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école :</p> <p>Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.</p>
<p>Protocole de retour à l'école après avoir été malade</p>	<p><i>Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines.</i></p> <p>Le retour du personnel et des élèves développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés.</p> <p>Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes : http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf</p>
<p>Mise en place et tenue des registres de présences</p>	<p><i>Des registres de présences du personnel, des élèves et des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école doivent être mis en place et maintenus à jour; Des listes précises des présences des élèves présents en classe et dans les autobus doivent être maintenus à jour.</i></p> <p>*Les registres des présences quotidiennes doivent être conservés pendant au moins 45 jours.</p> <p>Parents/visiteurs :</p> <p>Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tout visiteur devra signer le registre à son arrivée et à son départ.</p>

<p>Mise en place et tenue des registres de présences</p>	<p>Élèves :</p> <p>Les enseignants sont tenus d’effectuer la prise de présence en début de journée à l’élémentaire. Les enseignants sont tenus d’effectuer la prise de présence au début de chacun des cours au secondaire. Il est impératif que la prise des présences soit effectuée de façon judicieuse advenant des cas d’explosions et/ou d’éclosions de la COVID-19.</p> <p>Autobus :</p> <p>Les présences seront prises par les conducteurs d’autobus et transmises à la direction d’école au besoin.</p>
<p>Organisation et maximisation de l’espace</p>	<p>L’utilisation de l’espace devrait être maximisée, si possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappeler aux élèves et au personnel qu’ils doivent respecter l’espace personnel d’autrui ▪ Le choix de chacun de maintenir une distance sera respecté ▪ Minimiser les encombrements pour permettre aux gens de passer facilement ▪ Prévenir les attroupements aux heures d’embarquement et de débarquement ▪ Amener les élèves à l’extérieur autant que possible <p>Dans les lieux communs tels que le salon du personnel, le foyer, les classes et la bibliothèque ainsi que dans tous les endroits où l’on peut manger, afin d’assurer sa propre sécurité, les mesures de sécurité suivantes seront utilisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter le nombre maximum de personnes par salle
<p>Fontaines d’eau</p>	<p>L’utilisation des fontaines n’est pas limitée.</p>
<p>Services d’alimentation et nourriture</p>	<p>Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l’offre des formations FOODSAFE lorsque nécessaire ▪ Respecter les normes et pratiques sécuritaires ▪ Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ▪ Laver vos mains avant et après avoir manipulé de la nourriture ▪ Livrer les repas chauds directement en salle de classe à l’élémentaire ▪ Les secondaires iront chercher leur nourriture de la cuisine (le cas échéant) et mangeront aux carrefours ou dans leurs salles de classe
<p>Curriculum, programmes et activités</p>	<p>Pour les cours de musique et d’éducation physique et santé, les pratiques de prévention suivantes seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappels de porter le masque pour les activités à faible intensité <p>Les sorties scolaires locales et internationales seront effectuées conformément aux recommandations et exigences des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages locaux et/ou internationaux.</p> <p>Les pratiques, matchs et tournois sportifs internes et/ou contre d’autres écoles sont permis et les spectateurs peuvent y assister.</p> <p>Les assemblées internes (sans visiteurs) peuvent avoir lieu, et ce, sans limite de capacité.</p>

<p>Utilisation communautaire des écoles</p>	<p><i>L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.</i></p> <p>https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf</p>
<p>Rassemblements et évènements</p>	<p><i>Les rassemblements et événements parascolaires et communautaires à l'école (incluant les événements intra et inter scolaires) doivent être conformes aux recommandations et exigences locales, régionales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de santé.</i></p> <p>L'organisateur devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les limites de participants (50 personnes ou 50% de la capacité du local) sont respectées, s'il y a des participants de l'extérieur • Maximiser l'utilisation de l'espace, si possible • S'assurer qu'il y a assez d'espace pour que les participants puissent vaquer à leurs occupations sans contact avec les autres participants • S'assurer que les visiteurs respectent les consignes mises en place comme indiquées dans la section des visiteurs ci-dessus

<p style="text-align: center;">MESURES ENVIRONNEMENTALES</p>	
<p>Ventilation et Renouvellement de l'air</p>	<p>Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications et doivent fonctionner correctement. Les climatiseurs portatifs et les ventilateurs ne seront utilisés que dans les espaces ventilés, avec l'air dirigée de haut en bas.</p> <p>Si les systèmes de ventilations se brisent ou deviennent défectueux, les stratégies suivantes seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir les fenêtres lorsque possible ▪ Sortir dehors avec les élèves <p>Lors des épisodes de chaleur excessives ou de mauvaise qualité de l'air, les stratégies d'atténuation des risques suivantes seront mises en place afin de réduire les risques liés au manque possible de ventilation.</p>
<p>Nettoyage et Désinfection du bâtiment</p>	<p>Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui aura entré en contact avec les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible. ▪ Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) seront nettoyées et désinfectées au moins 1x par jour ▪ Les autres surfaces sont désinfectées 1x par jour

MESURES PERSONNELLES	
Vérification quotidienne des symptômes	<p>Tous les membres du personnel et les élèves doivent effectuer la vérification de leurs symptômes avant de se rendre à l'école.</p> <p>Tous les membres du personnel et les parents s'engagent à effectuer la vérification journalière des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école.</p> <p>L'administration en collaboration avec le comité SST ou le représentant SST effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publiées à l'aide des rappels (ex. l'application de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12e année). https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1
Rester à la maison en cas de maladie / Quoi faire en cas de maladie	<p>Des rappels réguliers seront effectués au personnel, aux parents et aux élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades et des ressources mises à leur disposition pour mieux gérer les symptômes (ex. l'application de l'outil d'auto-évaluation de la C.-B.). BC COVID 19 (thrive.health)</p> <p>Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.</p>
Hygiène des mains	<p>Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves.</p> <p>Le personnel et les élèves seront encouragés à se laver les mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant d'entrer dans l'autobus (élèves) ▪ À l'arrivée à l'école, dans l'école ▪ Après être allé aux toilettes ▪ Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ▪ Avant de manger ou boire ou de toucher à la nourriture pour aider les élèves avec leurs repas ▪ Avant et après avoir utilisé du matériel commun ▪ Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ▪ Quand leurs mains sont visiblement sales ▪ Après avoir nettoyé de surfaces souillées ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ▪ Après avoir manipulé des poubelles ▪ Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang) ▪ Avant et après avoir offert les premiers soins (personnel) ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé des gants (personnel) ▪ Lorsqu'ils quittent l'école <p>Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.</p>

<p>Étiquette respiratoire</p>	<p>Les stratégies suivantes seront utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (i.e. : tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apposer des affiches de rappel • Vidéos • Enseignement en salle de classe
--------------------------------------	---

<p align="center">ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE</p>	
<p>Masques</p>	<p>Le port du masque à l'intérieur de l'école est maintenant facultatif pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel ▪ Les élèves de la maternelle à la 12^e année ▪ Les adultes bénévoles et les visiteurs <p>Le port du masque est une décision personnelle. On doit appuyer et respecter le choix de chaque personne.</p> <p>*L'école doit s'assurer que des masques sont disponibles pour ceux qui veulent les porter et qui n'en ont pas.</p>

<p align="center">MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES</p>	
<p>Pratiques personnelles de prévention</p>	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager régulièrement les élèves à mettre en pratique les mesures de prévention personnelle telles que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affiches de rappel, annonces du matin, visionnement de vidéos en salle de classe, inviter une infirmière scolaire, etc.
<p>Espace personnel</p>	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager le personnel et les élèves à considérer et à respecter l'espace personnel des autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modélisation par les adultes, rappels visuels (affiches et marqueurs sur le sol), distribution de la fourniture de manière à maximiser l'utilisation de l'espace et faciliter le respect de l'espace personnel de chacun <p>*L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.</p>
<p>Approches bienveillantes et inclusives</p>	<p>Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves.</p> <p>Le personnel adoptera une approche de modélisation des saine habitude d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures.</p>